



**DIMENSION
PARLEMENTAIRE**



Notice sanitaire

Conférence interparlementaire sur l'autonomie stratégique économique de l'Union européenne

**Lieu : Sénat
Date : 13 et 14 mars 2022**

Cette note détaille les mesures sanitaires en vigueur à l'occasion des réunions au Sénat.

Il est précisé que la réglementation applicable en France sera modifiée à compter du 14 mars au matin. Ce ne seront donc pas les mêmes consignes sanitaires qui s'appliqueront pour le dîner officiel du 13 mars et la journée de travail du 14 mars.

Toute personne participant aux réunions des 13 et 14 mars, indépendamment de son statut vaccinal, est vivement encouragée à effectuer un test PCR avant son départ pour la France. À défaut, il est fortement recommandé de se faire tester dans une pharmacie (liste des pharmacies à proximité des hôtels, en annexe), en amont des réunions au Sénat.

Mesures sanitaires applicables le 13 mars :

- Un « certificat numérique Covid UE » est exigé pour l'entrée au Sénat. A défaut, les membres des délégations devront présenter le résultat négatif d'un test PCR ou antigénique de moins de 24 heures.
- Aucun dépistage systématique n'est organisé pour l'entrée au Sénat. En revanche, la réalisation d'un test antigénique sera possible au Sénat notamment en cas de souci lors de la présentation du passe sanitaire. Si le test réalisé à l'entrée du Sénat est positif, l'accès au Sénat sera impossible.
- Le port du masque (couvrant le nez, la bouche et le menton) est obligatoire dans toute l'enceinte du Sénat.
- Il convient de se laver les mains fréquemment à l'eau et au savon ou à défaut à l'aide gel hydro-alcoolique. Des distributeurs de gel hydro-alcoolique sont disponibles à l'entrée de chaque salle et dans les principaux points d'accès et de circulation du Sénat. Une désinfection régulière des principaux points de contact est assurée par les agents du Sénat.
- Merci de respecter en toutes circonstances les distances de sécurité. Pour l'accès à l'hémicycle et aux autres salles de réunions, merci d'entrer de manière échelonnée pour respecter les distances de sécurité. Dans les ascenseurs, merci d'éviter les face-à-face et de maintenir une distance d'un mètre entre chaque personne.
- À la fin des réunions, merci de sortir de la salle de manière échelonnée, en respectant, le cas échéant, les consignes qui seront données oralement.
- Au Sénat, des poubelles dédiées aux déchets relatifs au COVID-19 (masques, lingettes,...) sont disponibles. Merci d'y jeter vos masques usagés.
- Afin de limiter le risque de contagion du COVID-19, un strict respect des distances de sécurité est demandé lors des éventuelles pauses café.

- Les repas assis assurent une distance de sécurité minimale d'un mètre entre chaque personne.

Mesures sanitaires applicables le 14 mars :

- Le port du masque (couvrant le nez, la bouche et le menton) n'est plus obligatoire, mais reste possible dans toute l'enceinte du Sénat.
- Il est recommandé de se laver les mains fréquemment à l'eau et au savon ou à défaut à l'aide gel hydro-alcoolique. Des distributeurs de gel hydro-alcoolique sont disponibles à l'entrée de chaque salle et dans les principaux points d'accès et de circulation du Sénat. Une désinfection régulière des principaux points de contact est assurée par les agents du Sénat.
- Merci de respecter en toutes circonstances les distances de sécurité. Pour l'accès à l'hémicycle et aux autres salles de réunions, merci d'entrer de manière échelonnée pour respecter les distances de sécurité. Dans les ascenseurs, merci d'éviter les face-à-face et de maintenir une distance d'un mètre entre chaque personne.
- À la fin des réunions, merci de sortir de la salle de manière échelonnée, en respectant, le cas échéant, les consignes qui seront données oralement.
- Au Sénat, des poubelles dédiées aux déchets relatifs au COVID-19 (masques, lingettes,...) sont disponibles. Merci d'y jeter vos masques usagés.
- Afin de limiter le risque de contagion du COVID-19, un strict respect des distances de sécurité est demandé lors des éventuelles pauses café.
- Les repas assis assurent une distance de sécurité minimale d'un mètre entre chaque personne.

Liste des pharmacies assurant des tests antigéniques à proximité du Sénat

- **Pharmacie du Sénat (à 4 min à pied)**
42 rue Monsieur le Prince, 75 006 Paris
+33(0)1 43 26 03 50
- **Pharmacie d'Assas (à 8 min à pied)**
19 rue de Fleurus, 75006 Paris
+33(0)1 45 48 19 51
- **Pharmacie Saint-Sulpice (à 4 min à pied)**
18 rue Saint-Sulpice, 75006 Paris
+33(0)1 43 26 01 29
- **Pharmacie Soufflot (à 7 min à pied)**
17 rue Soufflot
+33(0)1 43 54 56 67
- **Pharmacie de la Sorbonne (à 8min à pied)**
49 rue des Ecoles, 75005 Paris
+33(0)1 43 54 26 10

Liste des pharmacies assurant des tests antigéniques à proximité de l'hôtel Sofitel Le Faubourg

- **Pharmacie de la Madeleine (à 6 min à pied)**
5 rue Chauveau Lagarde, 75008 Paris
+33(0)1 42 65 39 75
- **Pharmacie des Arts Elysées (à 8 min à pied)**
27 rue de Miromesnil, 75008 Paris
+33(0)1 42 65 27 49

List des pharmacies assurant des tests antigéniques à proximité de l'hôtel Pullman Montparnasse et Concorde Montparnasse

- **Pharmacie KHUN Paris (à 2 min à pied)**

24 Pl. de Catalogne, 75014 Paris

+33(0)1 43 22 33 53

- **Pharmacie Cohen Bettan well&well (à 5 min à pied)**

57 rue de l'Ouest, 75014 Paris

+33(0)1 43 35 35 95

- **Pharmacie Gaité Montparnasse (à 8 min à pied)**

69 avenue du Maine, 75014 Paris

+33(0)1 42 79 92 30

Liste des pharmacies assurant des tests antigéniques à proximité de l'hôtel Trianon Rive Gauche

- **Pharmacie du Sénat (à 2 min à pied)**

42 rue du Monsieur Prince, 75006 Paris

+33(0)1 43 26 03 50

- **Pharmacie Soufflot (à 4 min à pied)**

17 rue Soufflot, 75005 Paris

+33(0)1 43 54 56 67

- **Pharmacie des Facultés (à 6 min à pied)**

11 rue Gay-Lussac, 75005 Paris

+33(0)1 43 54 07 89